

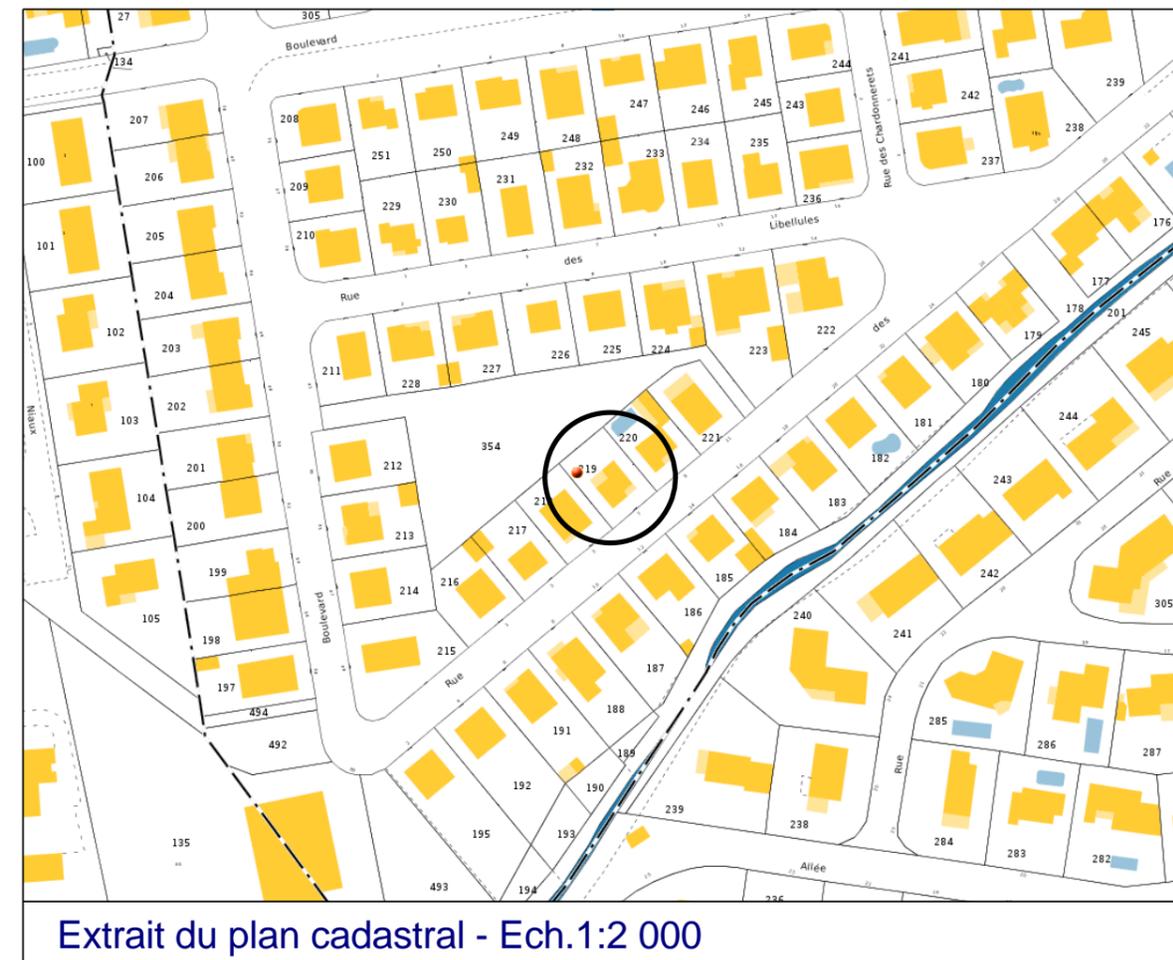
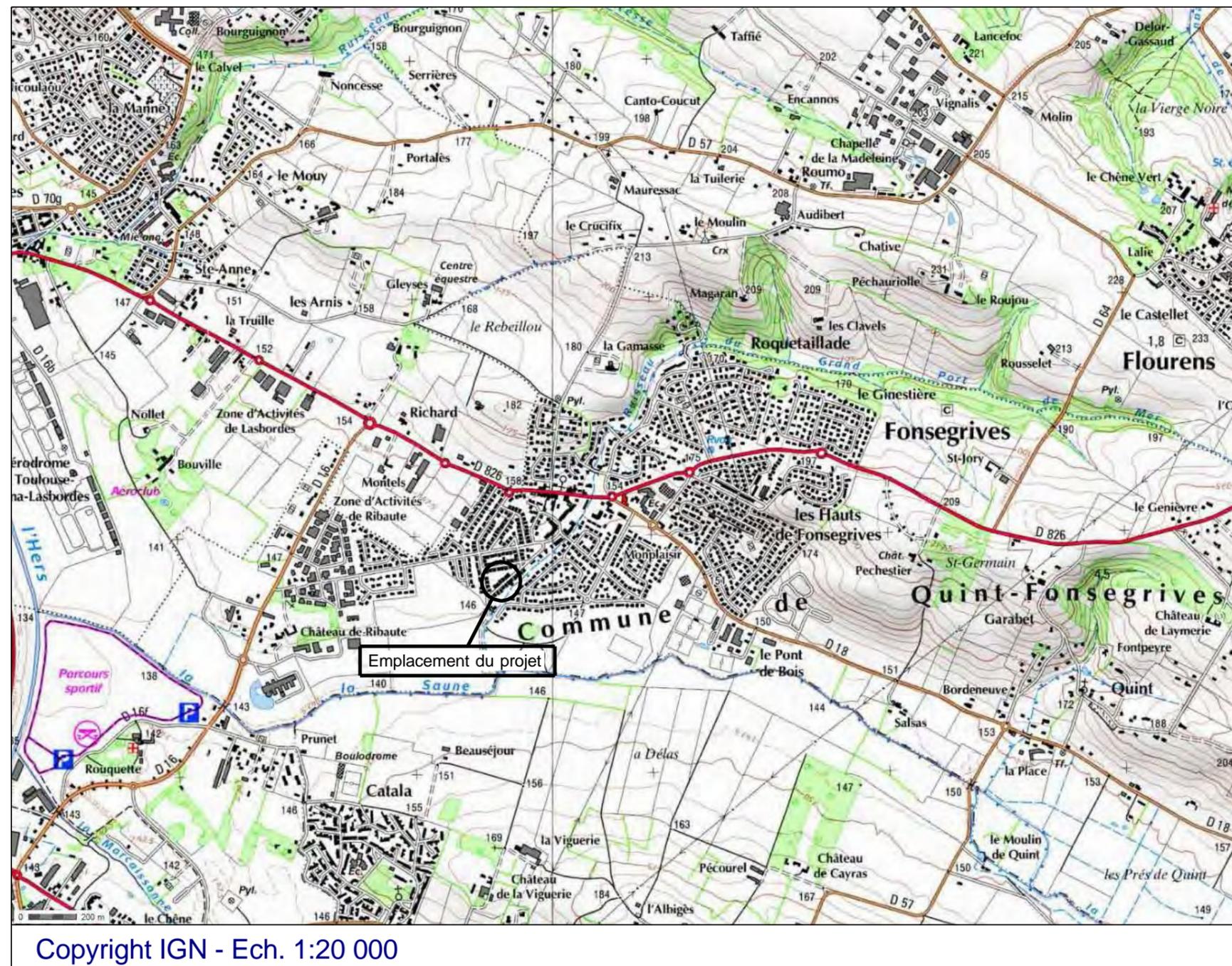
Maitre d'ouvrage :
Mr et Mme Gramont

Extension d'une maison d'habitation

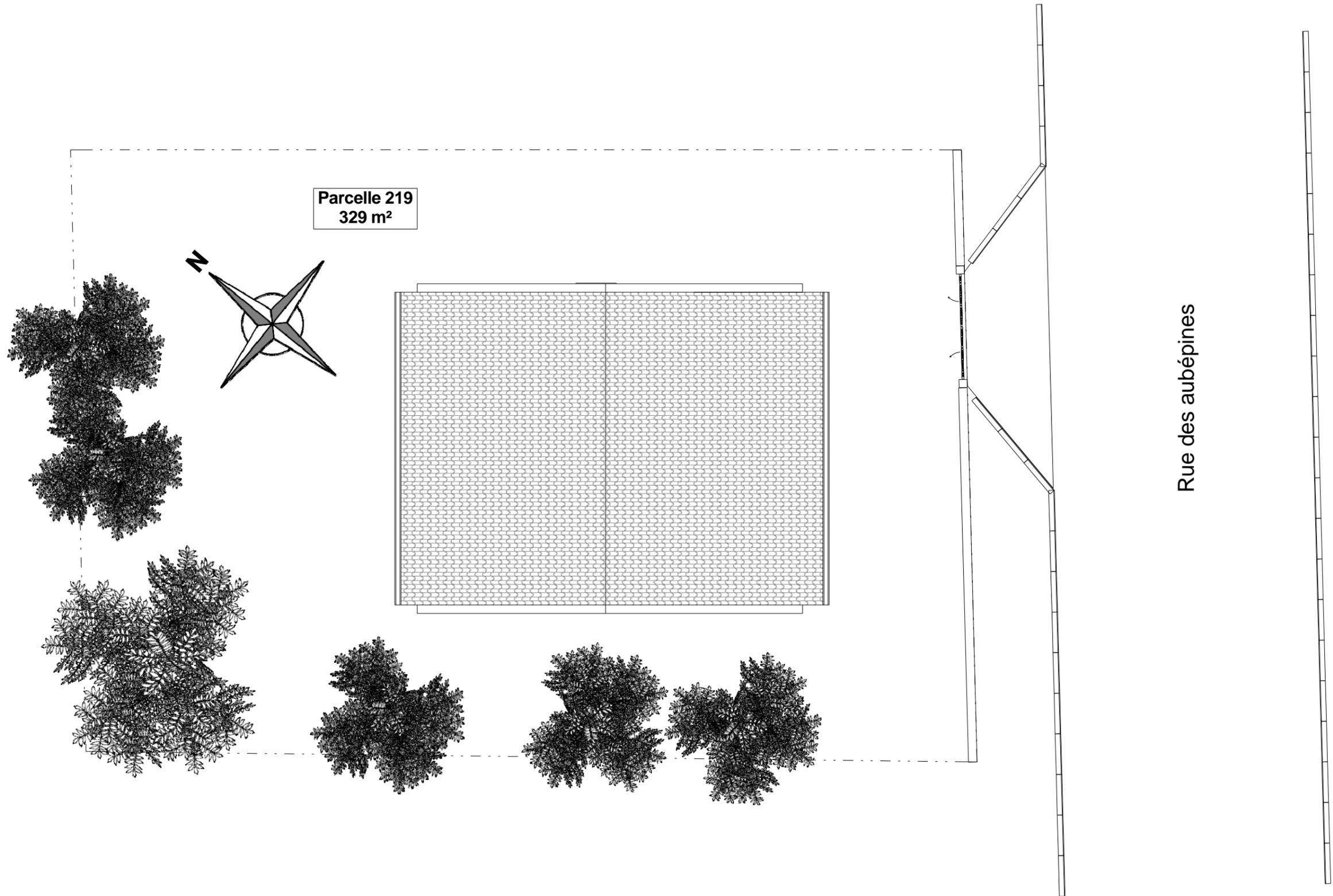
7 rue des aubépines
31130 Quint Fonsegrives

Feuille	Titre	Echelle
PCMI 1	Plan de situation	
PCMI 2A	Plan de Masse - Existant	1/100
PCMI 2B	Plan de Masse - Etat projeté	1/100
PCMI 3	Coupe sur terrain - Etat projeté	1/100
PCMI 4	Notice descriptive	
PCMI 5A	Façade SE (rue)	1/50
PCMI 5B	Façade NO	1/50
PCMI 5C	Façade SO	1/50
PCMI 5D	Façade NE	1/50
PCMI 5E	Plan de toiture	1/50
PCMI 6	Insertion dans l'environnement	
PCMI 7-8	Photographies	

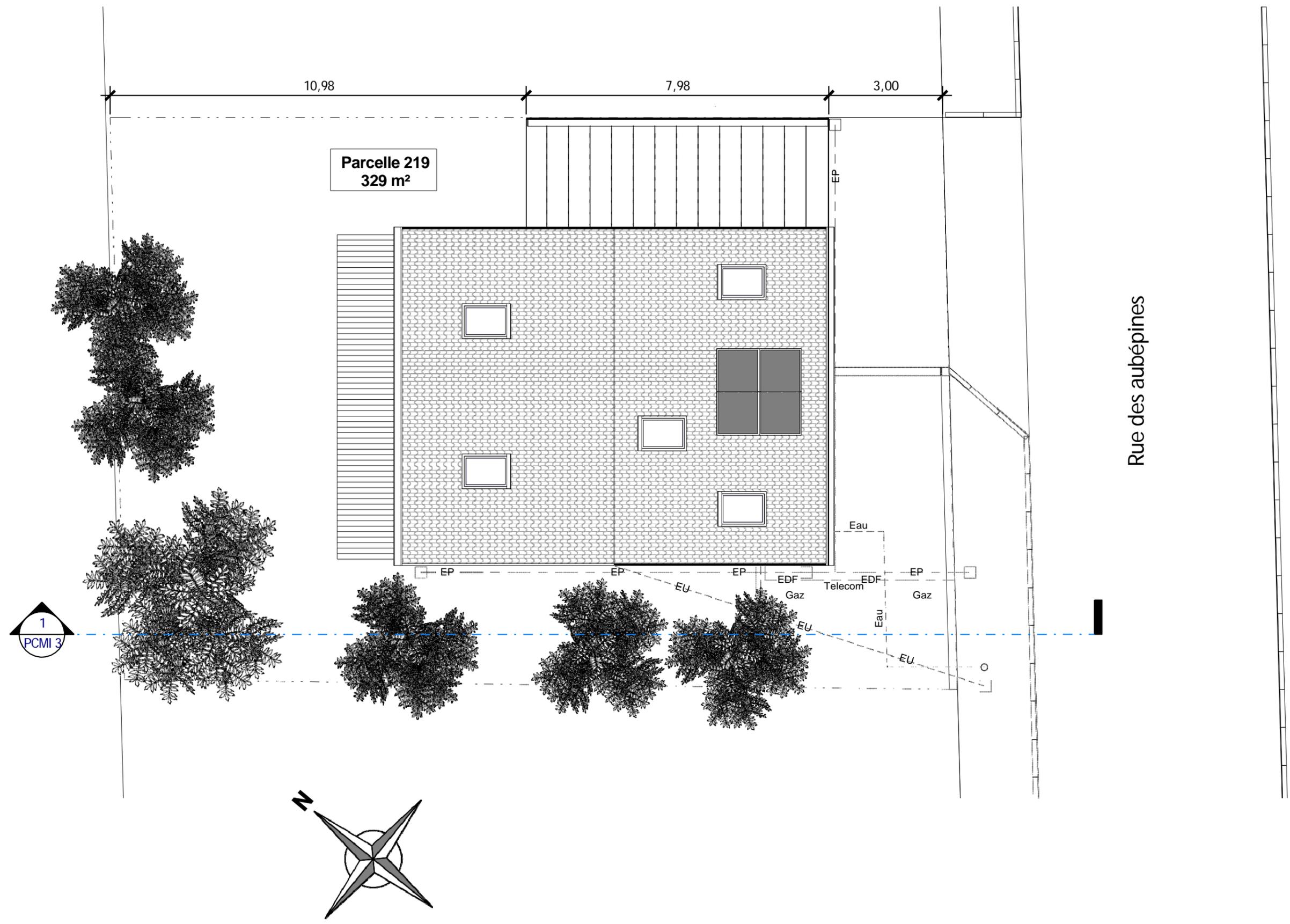
	Numéro projet :	
	Dessiné par :	EL
	Date :	01/10/2013
	Vérifié par :	
Phase : PC	PC	
Révision :		



Mr Mme Gramont		Plan de situation		
Extension d'une maison d'habitation		PCMI 1		
7 rue des aubépines		Numéro du projet :	Echelle :	
31130 Quint Fonsegrives		Date :		15/07/2013
		Dessiné par :		Auteur
		Phase :	PC	

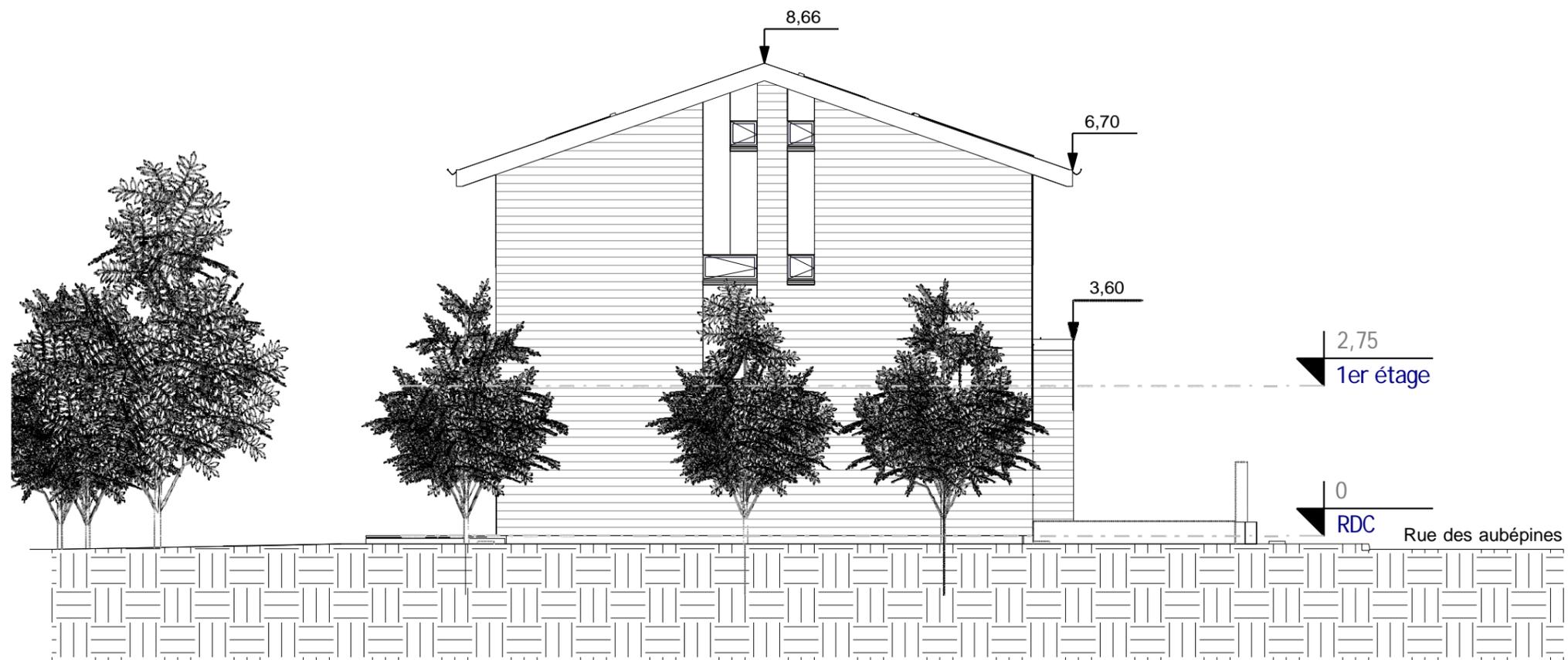


Mr Mme Gramont		Plan de masse - Etat actuel	
Dossier Permis de construire		PCMI 2A	
7 rue des aubépines		Numéro du projet :	Echelle : 1 : 100
31130 Quint Fonsegrives		Date :	
		Dessiné par :	
		Phase :	



Mr Mme Gramont
 Extension d'une maison
 d'habitation
 7 rue des aubépines
 31130 Quint Fonsegrives

Plan de masse - Etat projeté		PCMI 2B
Numero du projet :		
Date :	15/07/2013	
Dessiné par :	Auteur	
Phase :	PC	Echelle : 1 : 100



Mr Mme Gramont		Coupe sur terrain - Etat projeté	
Extension d'une maison d'habitation		PCMI 3	
7 rue des aubépines		Numero du projet :	Echelle : 1 : 100
31130 Quint Fonsegrives		Date : 15/07/2013	
		Dessiné par : EL	
		Phase : PC	

Notice descriptive

La propriété de Mme Mr Gramont se situe 7 rue des aubépines, sur la commune de Quint Fonsegrives, dans le département de la haute Garonne.

La parcelle est référencée sur la section AB n° 219, a une superficie de 329 m², et est soumise aux contraintes de la zone UBb du PLU. Le terrain est quasiment plat dans ses coupes transversales et longitudinales, avec une légère dénivelité vers le fond du terrain.

Les réseaux d'électricité, gaz, eau et assainissement sont déjà en place et ne subiront aucune modification.

Environnement

La parcelle forme un rectangle avec une façade sur rue de 15,10 m environ pour une profondeur de 22 m, la superficie de la parcelle étant de 329 m². L'axe principal est sensiblement orienté Sud Ouest - Nord Est avec une légère dénivelité vers le fond du terrain.

La propriété bénéficie d'un droit à construire total ne dépassant pas une emprise au sol de 40%, à savoir 131 m², comme défini dans le règlement du PLU. Le terrain est actuellement bâti avec une habitation dont l'emprise au sol est d'environ 77 m², à une distance de 3,85 m de l'alignement sur la rue des aubépines. L'habitation actuelle est en R+1 avec une hauteur de sablière à 5,60 m du sol environ.

Les espaces libres actuels sont constitués d'espaces verts mixtes avec surfaces engazonnées, arbustes et arbres à haute tige, le tout d'organisation assez libre.

La zone où se situe la parcelle est caractérisée par un tissu urbain de densité moyenne, constitué essentiellement d'habitats individuels de construction plutôt récente. Les parcelles limitrophes comportent uniquement des pavillons d'habitation.

Architecture et matériaux

Dans le cadre des travaux projetés, les modifications d'aménagement du terrain seront limitées au strict nécessaire l'objectif étant de conserver au maximum l'état initial pour ce qui est des plantations diverses. Seuls les arbres et arbustes sur l'emprise de la construction projetée seront abattus. La clôture sur rue sera partiellement démolie, pour laisser libre l'accès au futur garage ainsi qu'à la porte principale.

Les travaux envisagés ont 3 objectifs :

- Création d'un petit bâtiment annexe jusqu'à la limite de propriété du 9 rue des aubépines, à 3 m de l'alignement sur la rue. Ce bâtiment servira de garage et nécessite donc de modifier l'accès à la propriété ainsi que les aménagements de voirie (bateaux de stationnement).
- Isolation de l'habitation par l'extérieur par un doublage en laine minérale avec parement en bardage bois.
- Surélévation du bâtiment pour création d'un grenier servant au stockage, nécessité par une réorganisation de la distribution des pièces du RDC et 1er étage. Cette surélévation ne créera pas de nouvelle ouverture en façade, l'éclairage en étant assuré par des fenêtres de toit.

Matériaux de façades

Les façades seront mixtes bardages bois et zinc à joints debouts. La couleur proposée pour les bardages bois est un gris bleu référence Island de Finncolor (Ral 7035). Les bardages en zinc sont dans la teinte Pigmento Bleu de la marque VM Zinc. Les montants de menuiseries extérieures seront dans une teinte blanche, les appuis étant traités dans la couleur des parties en zinc. Un jeu de calepinage des bardages est prévu afin d'animer les façades, les emprise des menuiseries étant traitées en zinc posé verticalement, alors que les parties courantes seront traitées en bardage bois posé horizontalement.

Matériaux de toitures

La toiture surélevée du bâtiment principal sera conservée dans son aspect actuel, en tuiles canal, les débords de toiture étant augmentés pour protéger les façades. Sur le versant sud, il est prévu d'ajouter des panneaux solaires thermique (fenêtres de toit) pour une surface de 5.40 m² environ. La toiture du petit bâtiment annexe est prévue courbe en zinc posé à joints debouts. La couleur projetée est la même que celle des bardages zinc (Pigmento Bleu).

Espaces libres

Les espaces libres seront remis dans une configuration proche de l'existant, les arbres et arbustes étant conservés au maximum. La partie située devant le garage projeté et la porte principale, sera traitée en dallage autoblocant. Les clôtures en limites de propriété seront conservées telles quelles.

Aménagement de l'accès

Le portail sur rue sera supprimé ainsi que la clôture face au garage projeté et à la porte principale. Cette zone sera ouverte sur la rue, la clôture rejoignant la façade de la maison perpendiculairement à l'alignement sur rue. Une modification des bateaux de stationnement devra être envisagée pour s'aligner avec le nouvel emplacement du garage.

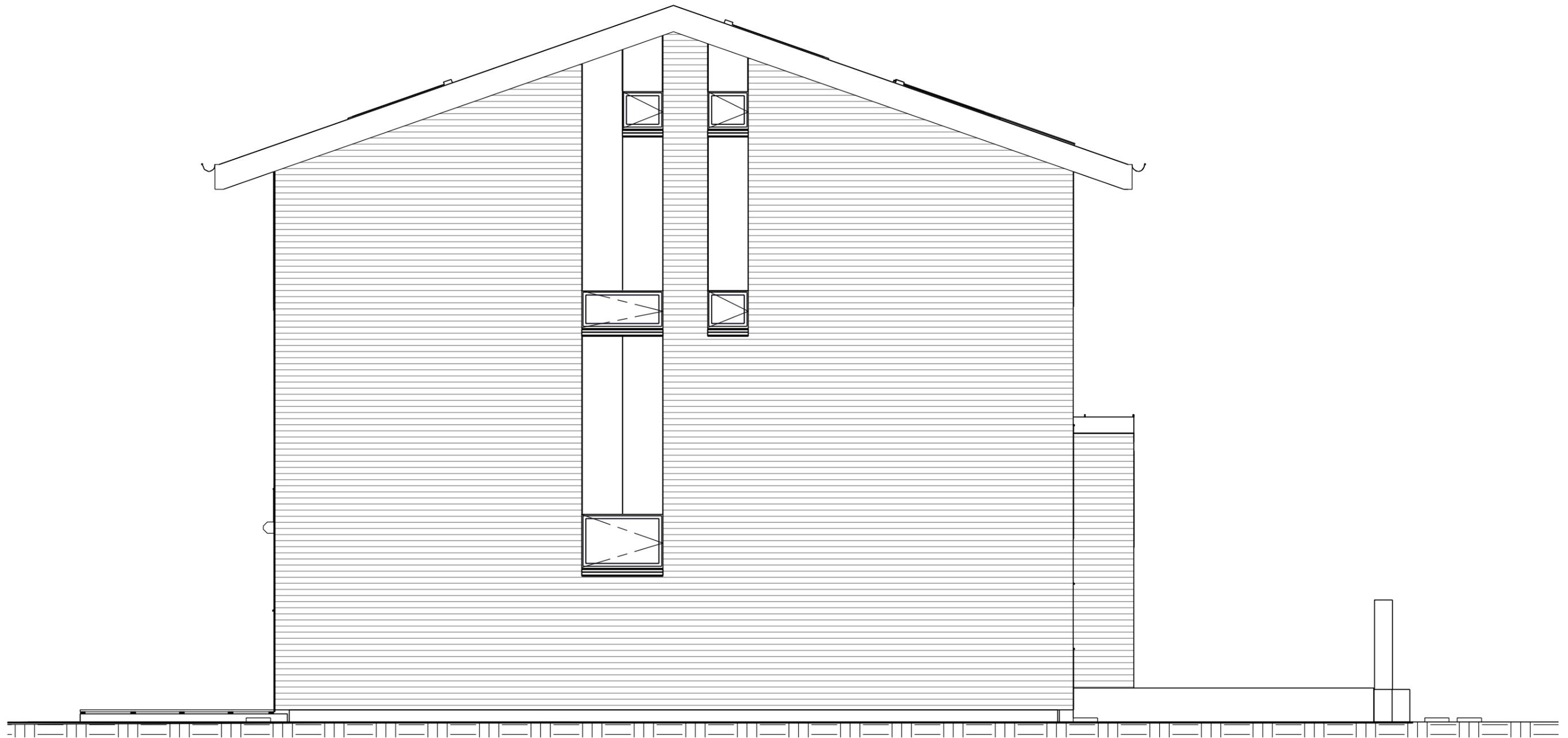
Mr Mme Gramont	Notice descriptive	
Extension d'une maison d'habitation	Numéro du projet :	PCMI 4
7 rue des aubépines 31130 Quint Fonsegrives	Date : 15/07/2013	
	Dessiné par : Auteur	
	Phase : PC	Echelle :



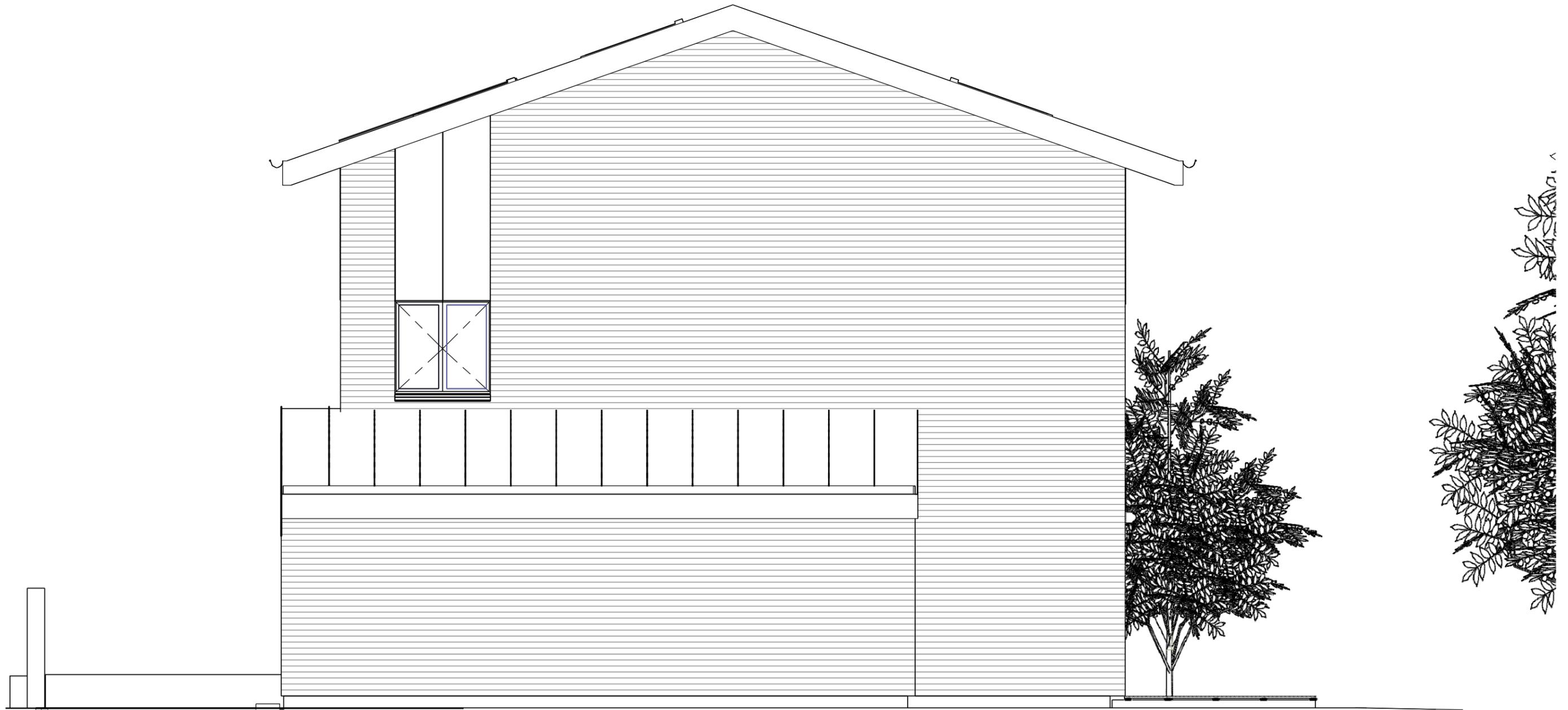
Mr Mme Gramont		Façade SE (rue)	
Extension d'une maison d'habitation		PCMI 5A	
7 rue des aubépines		Numero du projet :	
31130 Quint Fonsegrives		Date :	15/07/2013
		Dessiné par :	Auteur
		Phase :	PC
			Echelle :
			1 : 50



Mr Mme Gramont		Façade NO		
Extension d'une maison d'habitation		PCMI 5B		
7 rue des aubépines				Numero du projet :
31130 Quint Fonsegrives				Date : 15/07/2013
		Dessiné par : PC	Auteur :	
		Phase :	Echelle : 1 : 50	



Mr Mme Gramont		Façade SO	
Extension d'une maison d'habitation		PCMI 5C	
7 rue des aubépines		Numéro du projet :	Echelle : 1 : 50
31130 Quint Fonsegrives		Date : 15/07/2013	
		Dessiné par : Auteur	
		Phase : PC	



Mr Mme Gramont	Façade NE	
Extension d'une maison d'habitation	Numéro du projet :	PCMI 5D
7 rue des aubépines	Date : 15/07/2013	
31130 Quint Fonsegrives	Dessiné par : Auteur	Echelle : 1 : 50
	Phase : PC	



Insertion du projet dans son environnement

Mr Mme Gramont		Insertion dans l'environnement	
Extension d'une maison d'habitation		PCMI 6	
7 rue des aubépines 31130 Quint Fonsegrives		Numéro du projet :	
		Date :	15/07/2013
		Dessiné par :	Auteur
		Phase :	PC
		Echelle :	



PCMI 7 - Environnement proche



PCMI 8 - Environnement lointain

Mr Mme Gramont	Photographies	
Extension d'une maison d'habitation	Numéro du projet :	PCMI 7 - 8
7 rue des aubépines	Date : 15/07/2013	
31130 Quint Fonsegrives	Dessiné par : Auteur	
	Phase : PC	